



Récépissé n°0254/29/10/04 HAAC

N°704 du 27 Novembre 2020

L'ÉVEIL

de la nation

Bihebdomadaire togolais d'informations générales - Fondé en 2004

Prix : 250 F CFA

Rapport BCEAO : Le Togo, meilleur taux de bancarisation élargi au secteur de la micro finance

P.3



Le siège de la
BCEAO à Lomé.

Gratuité de la prise en charge de la femme enceinte au Togo :

Quand les actes accompagnent la parole sous Faure Gnassingbé

P.7



Nécrologie : Le Général Séyi Mèmène sera inhumé demain



Prise de contact du Ministre TIEM Bolidja
avec le personnel de ses services déconcentrés :

La dynamique d'une mise en œuvre accélérée de la feuille de route du secteur de l'eau lancée



La délégation du ministre Tiem Bolidja sur le terrain.

Page 4

Impact de la Covid-19 sur l'économie et relance des activités :

La PM Tomegah-Dogbé a échangé avec les femmes du secteur privé



Photo de famille à l'issue de la rencontre.

Page 4

Conseil National des Patrons de Presse :

La 7ème édition des JPO de la presse aura lieu du 2 au 5 décembre



Tchagnao Arimiyo, président du CONAPP.

Page 6

NOUVEAU

30cl 300F

50cl 500F

la vraie
LAGER
de tradition allemande

DIAMA
LAGER

Eau - Malt - Houblon

sans sucre ajouté

Avec DJAMA, on est ensemble !

Nécrologie :

Le Général Séyi Mèmène sera inhumé demain

Décédé Samedi dernier à l'âge de 83 ans, le Général Séyi Mèmène sera conduit à sa dernière demeure demain Samedi à Sokodé au centre du Togo.



Général Séyi Mèmène

Général à la retraite, plusieurs fois Ministre, infatigable serviteur de la nation, Séyi Mèmène s'est fait une renommée dans l'armée togolaise en étant l'un des premiers à porter le grade de général.

Le Général Mèmène fait partie de ces officiers généraux artisans d'une armée moderne au service de la nation.

Grand amoureux du football il sera plusieurs fois Président de la Fédération Togolaise de Football. Sous son autorité, l'équipe nationale a franchi plusieurs étapes et a été présente de façon régulière aux rendez-vous continentaux du football. Ce parcours à la tête de la FTF va le hisser plus tard au sommet du

football africain dont il a été plusieurs années durant le 1er vice-Président.

La carrière de l'homme a été riche au point où il serait prétentieux de vouloir tout lister au détour d'un simple article de presse. Mais qu'à cela ne tienne le Général a connu une vie pleine et riche.

Aujourd'hui, au-delà de Tchaoudjo sa préfecture natale, c'est tout le Togo et l'Afrique tout entière qui pleure ce grand homme.

Demain Samedi les derniers honneurs et hommages lui seront rendus à Sokodé suivis de l'inhumation à son domicile.

Que la terre lui soit légère. !

Rapport BCEAO :

Le Togo, meilleur taux de bancarisation élargi au secteur de la micro finance

Des institutions à l'instar de la Banque Centrale des Etats de l'Afrique de l'Ouest (BCEAO) dans leurs rapports ces dernières années, ne tarissent pas d'éloges sur la situation de l'inclusion financière au Togo.

Les politiques et les programmes de développement mis en places ces dernières années dans le secteur de la microfinance, témoignent des efforts réalisés par le Togo et qui le hisse en modèle.

Le Togo, en termes de Taux de Bancarisation Elargi (TBE), présente la meilleure performance de la sous-région. En termes de chiffres, en 2019, le rapport de la BCEAO indique que le pays a enregistré un taux de 78,5%, suivi du Bénin avec

72,2%. Vient le Sénégal qui se signale avec une performance 52,0% et du Burkina-Faso 43,4%. Ce score reste une grande satisfaction d'autant plus qu'il est largement bien au-dessus de la moyenne dans l'espace UEMOA qui est de 39,7% la même année contre 38,3 en 2018. Une hausse de 1,4 point de pourcentage.

La politique nationale d'inclusion financière a facilité l'accès des populations exclues du système bancaire aux services

financiers, notamment les populations des zones rurales et celles vulnérables. Ceci s'explique par des initiatives, entre autres, le Fonds national de la finance inclusive (FNFI), le Projet national de l'entrepreneuriat rural (PNPER).

Grâce donc à une microfinance qui repose sur des systèmes et mécanismes performants, le Togo s'est démarqué. Une bancarisation par la microfinance de plus en plus visible. Les indicateurs du



Le siège de la BCEAO à Lomé.

taux d'utilisation des services financiers place le Togo à 72,3% derrière la Côte d'Ivoire qui enregistre un score de 77,9%. En outre, il faut noter que les populations togolaises sont plus bancarisées que celles du Bénin (24,8%), du Burkina Faso (23,3%) et du Niger (6,8%).

Ces performances qui

font aujourd'hui la fierté du Togo ont été possibles grâce à la politique nationale de l'inclusion financière, sous le leadership du chef de l'Etat, plus souple, avec l'amélioration des produits et services financiers adaptés aux besoins des populations.

La Rédaction

Litiges fonciers :

Que comprendre du différend qui oppose SCANTOGO et les propriétaires terriens ?

Depuis un certain temps s'est instauré un bras de fer entre la société SCANTOGO et des propriétaires de terres dans la préfecture de Yoto. Ce bras de fer a conduit à une assignation en justice de SCANTOGO par des propriétaires terriens.

Certains journaux se sont mêlés à l'affaire et en ont fait leurs choux gras, pointant d'un doigt accusateur la société SCANTOGO. Selon ces publications, la société n'aurait pas indemnisé comme cela se doit les propriétaires terriens.

Face à cette situation, la société SCANTOGO a décidé de sortir de son mutisme pour briser le silence par une conférence de presse, ce jeudi 19 novembre 2020 à Tabligbo.

Pour exploiter le calcaire de Tabligbo, SCANTOGO a obtenu, en 2009, une autorisation d'exploitation à très grande échelle de la part de l'Etat togolais. Ainsi, SCANTOGO a le droit d'exploitation sur 14,2km² dans la zone de Sika-Kondji.

En effet, dans le but d'atteindre ses objectifs, SCANTOGO loue et parfois achète les terrains aux propriétaires. Les terres louées ou achetées par SCANTOGO aux propriétaires sont indemnisées, " On identifie

les terrains et les propriétaires puis on procède à l'indemnisation de la superficie et des biens " a confié le directeur administratif de SCANTOGO, ADOLEHOUME Jean. Pour désigner un propriétaire, il lui est attribué un lot ou un numéro (Par exemple lot 1, lot 2...). Tous les propriétaires terriens enregistrés par SCANTOGO sont au nombre de 382.

Par ailleurs, pour débiter les travaux sur les terrains acquis, il faut une étude environnementale et sociale pour aviser l'Etat sur les risques et impacts potentiels qu'aurait l'exploitation sur les populations environnantes. Etudes faites, le rapport est validé par l'ensemble des acteurs dont l'Etat, les populations affectées par le projet et les promoteurs. Dans ce rapport ou document, toutes les parties se sont mises d'accord sur le prix pour l'achat des terrains et les barèmes d'indemnisation des plants.

L'administration de la société tient à clarifier les choses, " Dans notre procédure d'indemnisation, les biens sont indemnisés quel que soit le nombre d'exploitants. Nous indemnisons le nombre de biens présents, pas le nombre d'exploitants des terrains. Parfois le propriétaire du terrain, n'en ait pas l'exploitant. Donc le propriétaire prend l'argent de la terre et l'autre des biens ", insiste M. ADOLEHOUME Jean. C'est sur le bail des terrains avec les indemnisations que vont commencer les problèmes.

De quoi est-il réellement question ?

" C'est un problème de comptage de biens avec des demandes d'indemnisation qui ne sont pas légitimes et justifiées de la part des propriétaires terriens ", dénonce le directeur administratif. " Les gens pensent à tort que plus les personnes sont nombreuses sur un terrain, plus l'argent sera conséquent



Jean Adolehoumé, Directeur administratif de SCANTOGO

", a-t-il ajouté. En louant les terrains, la société a la main mise sur le terrain en question et des biens qui s'y trouvent pour la durée du bail. C'est sur la location de 2019-2023 que les contradictions débiteront. Certains propriétaires terriens vont donc organiser des fraudes pour être indemnisés à des sommes colossales, pourtant, après indemnisation, les biens recensés sur les terrains leurs sont remis.

" Il s'est fait que sur environ 300 hectares à louer, le total des frais à payer faisait plus d'un milliard FCFA, ce qui n'était pas possible. Après un grand nombre de réunions, le Comité des propriétaires terrien va donc accepter qu'on procède au recomptage des plants y compris les petites pousses afin de pouvoir indemniser à sa juste valeur. Cela n'a pas été du goût des fraudeurs ",

a fait savoir Laurent Amevi Gnamakou. Il avoue que SCANTOGO n'a jamais failli à son engagement, " Le sieur MONTCHO Fogan dont le PV a circulé dans les journaux pour la première fois, a été payé à hauteur de 60 millions de FCFA " a-t-il reconnu.

En outre, à l'exemple de 300 personnes exploitant sur un lot, le nombre a augmenté de 600 réclameurs ainsi l'indemnisation.

Difficultés...

Parmi les difficultés rencontrées par la société, il y a entre autres, des plants nouvellement mis en terre pour être comptés et indemnisés, des cas de corruptions et des Procès-verbaux frauduleux établis. D'ailleurs, il a été recensé des personnes qui ont reconnu avoir fraudé à l'intérieur du Comité des

Suite à la page 7

Togo/ Projet de loi de finances, exercice 2021 :

Ce qu'il faut retenir

Le lundi 23 novembre dernier marque le début de l'examen portant sur le " projet de la loi de finances, exercice 2021 ". Dirigée par la présidente de l'Assemblée nationale, Yawa Djigbodi TSEGAN, la séance s'est déroulée en présence de M. Sani Yaya, ministre de l'économie et des finances.



Chantal Yawa Tsègan, présidente de l'AN



Sani Yaya, ministre de l'Economie et des finances

Le budget sur le projet de la loi de finances est fixé à 1 521,6 milliards FCFA. Cependant, les secteurs prioritaires de cette loi sont d'ordre social notamment, l'éducation, la santé, l'agriculture et l'économie numé-

rique, car, avec une hausse de 10,8%, les dépenses envisagées pour le domaine social s'élèvent à 445,1 milliards FCFA. Il a également pour priorité la budgétisation des engagements, qui ressortent

de la feuille de route du gouvernement traduites dans la déclaration de la politique nationale.

Pour la présidente de l'Assemblée nationale, ce projet de loi est un acte majeur qui implique clairvoyance, sens des

responsabilités et des priorités dans un contexte économique marqué par la COVID-19.

Par ailleurs, " Le projet de loi de finances exercice 2021 est celui des grandes innovations mieux, celui des grandes

premières. Il est le premier adopté par le nouveau gouvernement suite à l'approbation de son programme d'actions, inaugurant une nouvelle ère dans la gouvernance. Il est aussi le premier projet de loi de finances inspiré par la vision Togo 2025 du chef de l'Etat ", assure Yawa Djigbodi TSEGAN.

Quant au ministre Sani YAYA, il précise que cette réforme, " consacre désormais vraiment la gestion axée sur les résultats avec des objectifs très clairs assignés à chaque département ministériel ainsi que la déconcentration de la fonction d'ordonnement ".

Serge Folly

Impact de la Covid-19 sur l'économie et relance des activités:

La PM Tomegah-Dogbé a échangé avec les femmes du secteur privé

La pandémie de la covid-19 a frappé de plein fouet l'économie des Etats. Au Togo, l'heure est à la relance des activités au niveau des différents secteurs. Les acteurs s'organisent. Les femmes cheffes d'entreprises ont été reçues le mercredi 25 novembre dernier par la cheffe du Gouvernement, Mme Victoire Tomegah-Dogbé.



Photo de famille à l'issue de la rencontre



Les officiels lors de la rencontre

Au cœur des échanges, l'impact de la crise sanitaire sur les activités économiques, la relance des activités.

La délégation composée des femmes du secteur privé, cheffes d'entreprise et du grand marché de Lomé, conduite par Mme Edwige Sant 'Anna Atayi, Secrétaire Générale de l'Association

professionnelle des vendeuses de tissus Wax hollandais, a plaidé pour plus de financement pour la reprise des activités et souhaité la reprise rapide des travaux de construction du bâtiment principal du grand marché de Lomé.

La délégation s'est dite satisfaite de l'accueil et de l'occasion offerte par cette

audience. Les dames n'ont pas manqué de saluer le fait d'avoir aujourd'hui leur semblable à la tête du Gouvernement togolais et à des postes ministériels.

Au Togo, les femmes représentent 51,4% de la population totale (RGPH 2010). Du point de vue économique, elles représentent 53,7% des actifs contre 46,3% d'hommes,

faisant d'elles une force économique non négligeable.

Tout porte à croire qu'à l'issue de cet entretien avec madame le premier ministre, des décisions favorables verront le jour. Il est important de rappeler que dans l'optique du Plan National de Développement (PND), Le Gouvernement togo-

lais entend poursuivre la promotion de l'équité et de l'égalité de genre, l'autonomisation des femmes et leur participation effective au développement du pays, avec un taux de 28% de femmes propriétaires d'entreprises et 60% de femmes ayant accès aux crédits d'ici à 2022.

Selon l'édition 2020 du rapport " les femmes, l'entreprise et le droit ", de la Banque mondiale, le Togo fait partie des pays qui ont fait du chemin sur la question de l'inclusion économique des femmes.

Cette étude mesure comment les lois affectent les femmes aux différentes étapes de leur vie professionnelle dans 190 économie et couvre les réformes entreprises de juin 2017 à septembre 2019 dans huit domaines associés à l'émancipation économique des femmes.

M F

Prise de contact du Ministre TIEM Bolidja avec le personnel de ses services déconcentrés:

La dynamique d'une mise en œuvre accélérée de la feuille de route du secteur de l'eau lancée

Suite à sa nomination à la tête du département de l'eau et de l'hydraulique villageoise, le Ministre TIEM Bolidja a entrepris une vaste tournée dans les services et structures déconcentrés de son ministère.



Le ministre Tiem Bolidja et sa délégation ...

Après les directions centrales à Lomé, il a entamé le 19 novembre 2020, des visites à l'intérieur du pays. Dans une première phase de ces visites, le Ministre a pris contact avec le personnel des directions régionales de l'hydraulique Centrale, Kara et Savanes ainsi que de la Direction Production Exploitation-nord de la Société Togolaise des Eaux (TdE) et de l'antenne de la Société de Patrimoine Eau et Assainissement en milieu Urbain et semi-urbain (SP-EAU).

Il était accompagné dans cette tournée des

responsables de son cabinet et des directeurs généraux de la TdE et de la SP-EAU.

Il s'agissait pour le Ministre TIEM d'échanger avec l'ensemble du personnel sur les conditions de travail et de partager avec lui, les objectifs assignés au département au titre de la feuille de route à lui attribuée par le gouvernement pour un meilleur accès des populations à l'eau potable.

Pour atteindre un accès à l'eau potable de 95% en milieu rural, 85 % en milieu semi-urbain et 75% en zone urbaine d'ici



... en visite de chantiers.

2025 conformément à cette feuille de route contre respectivement 65%, 48% et 55% aujourd'hui, le Ministre avait besoin d'un engagement fort et d'une mobilisation sans faille des "troupes".

Ainsi, partout où il est passé, il a exhorté le personnel à plus d'ardeur au travail, à l'esprit de collaboration et surtout à développer entre le ministère, la TdE et la SP-EAU, la synergie nécessaire dans le travail de tous les jours pour un développement harmonieux et satisfaisant du secteur de l'eau dans son ensemble.

Outre le contact avec le personnel, le Ministre a visité certains gros ouvrages d'eau potable et d'assainissement comme le barrage d'Aléhéridé, la station de traitement des boues de vidange à Sokodé, la station de traitement des eaux usées du quartier Ewaou ainsi que le barrage de la Kozah à Kara.

Il a eu à apprécier le niveau d'exécution des chantiers en cours, à savoir les travaux du Programme BID-UEMOA d'Hydraulique et d'Assainissement en milieu rural. à Pya Poudè, les travaux de construc-

tion des châteaux modulaires à Défalé et à Kanté ainsi que les travaux du projet d'Aménagement hydraulique Multi usages de Nagbéni dans l'Oti.

Cette tournée a permis au Ministre de toucher du doigt les réalités du secteur dans les régions mais également de recueillir les problèmes qui entravent la bonne exécution de certains projets sur le terrain en vue des solutions à apporter.

Rappelons que dans chacun des chefs-lieux de région visité, le Ministre a rencontré les autorités locales avec qui il s'est entretenu sur l'engagement de son département à accélérer l'exécution des projets en cours dans les différentes régions et à entreprendre de nouvelles actions prioritaires pour une amélioration soutenue de l'accès des populations à l'eau potable et à l'assainissement.

La deuxième phase de cette tournée qui concerne les régions des Plateaux et Maritime est prévue dans les prochains jours.

LEN

Haute Autorité de l'Audiovisuel et de la Communication :

Des journalistes à l'école des textes réglementaires et législatifs sur la presse

Le journaliste dans l'exercice de sa profession est tenu de se conformer à des réglementations. La Haute Autorité de l'Audiovisuel et de la Communication veille à cela. Dans cette optique, elle outille dans le cadre d'un séminaire, les responsables d'organisations professionnels et représentants des correspondants de presse étrangère.

Lancé le mercredi 25 novembre dernier à Atakpamé, il s'agit d'un séminaire de sensibilisation et d'approbation des textes réglementaires et législatifs sur la presse, qui s'achève ce vendredi 27 novembre.

L'objectif est de mettre à la disposition des hommes de médias les différents textes en vigueur leur faciliter la compréhension

afin de pouvoir les appliquer.

Cette initiative de l'instance de régulation a permis d'aborder les "grands axes et la mise en œuvre du plan stratégique de la HAAC", "les modalités de création, de publication, d'installation et d'exportation des médias écrits, audiovisuels et en ligne", "le statut du professionnel de la communi-

cation et des journalistes, technicien des médias et auxiliaires de presse", les "modalités pratiques de délivrance du récépissé de déclaration de parution des publications écrites et en ligne, de délivrance de la carte de presse et de l'accréditation des correspondants et envoyés spéciaux des organes de presse étrangers", "les grands axes de la loi



n°2016 portant liberté d'accès à l'information et la documentation publique", "les violations des règles déontologiques et les sanctions applicables", "le paysage audiovisuel togolais à l'heure de la TNT".

Le nouveau code de la presse et de la communication voté le 30 décembre 2019 est entré en

vigueur depuis le 7 janvier 2020, date de sa promulgation. Les journalistes de ce fait, sont invités à se professionnaliser. Pour ce faire, la maîtrise des textes est une étape qu'il ne faut surtout pas négliger. D'où ce séminaire initié par la HAAC à l'intention des professionnelles de la presse.

M F

Conseil National des Patrons de Presse :

La 7ème édition des JPO de la presse aura lieu du 2 au 5 décembre

L'acte 7 des journées Portes Ouvertes (JPO) de la presse togolaise se tiendra cette année du 2 au 5 décembre. Une fois encore, cette activité essayera de rapprocher les médias des populations. La ville de Dapaong a été retenue pour le lancement de ces JPO.

Les 7èmes JPO de la presse togolaise, organisées par le Conseil National des Patrons de Presse (CONAPP) se tiennent dans un contexte de crise sanitaire liée au Covid-19. Ce qui oblige les organisateurs à opter pour un déroulement des activités en groupe restreint.

Le ton sera donné le

mercredi 2 décembre 2020 à Dapaong, en présence des autorités préfectorales, une délégation du CONAPP et des représentants des médias basés dans la région des savanes, au cours d'une cérémonie officielle de lancement, suivi des conférences débats et émissions interactives autour du thème : " Médias, patrio-

tisme et citoyenneté ".

" Le groupe restreint du CONAPP se déplacera ensuite dans les régions de la Kara, Centrale et plateaux où elle échangera avec les membres du CONAPP et les journalistes basés dans ces régions et animera des émissions interactives sur les stations de radio ", précise un communiqué de l'organi-



Tchagnao Arimiyao, président du CONAPP

sation en date du 26 novembre et signé par son président, El hadj Arimiyao Tchagnao.

Rappelons que la 6ème édition des JPO de la pres-

se s'est tenue à Kara du 15 au 17 janvier 2020 et placée sous le thème " Médias facteurs de cohésion sociale ".

M F

Togo:

Bientôt l'assurance maladie universelle pour tous ?

Au Togo, les dés sont jetés pour répondre aux besoins de la population en matière de santé. L'assurance maladie universelle au Togo, a été l'un des sujets phares du conseil des ministres le mercredi 25 novembre dernier.



Une assurance maladie pour tous

Elle fait partie de l'une des principales préoccupations de l'Etat : Améliorer l'accès aux soins de la population. Depuis 2017, le Chef de l'Etat a mis en place, pour les élèves du cours primaires de l'Enseignement public, le programme d'assurance maladie, " School Assur ". On peut parler d'acquis.

Cependant, la première pierre concernant l'assurance maladie universelle au Togo a été posée ce mercredi 25 novembre 2020. Le chemin est pavé de bonnes intentions. Les togolais n'en finissent pas de récolter les fruits de la longue liste des

initiatives entreprises par le gouvernement.

Après l'adoption de la loi sur l'assurance mal-



Le Président faure Gnassingbé

adie universelle au Togo, la population devra bénéficier de soins universels. Un grand nombre de per-

sonnes sont concernés. Ils sont entre autres, les agents du public et assimilés, les travailleurs

régis par le code du travail, les acteurs de l'économie informelle et agricole, les indépendants, les bénéficiaires de pension et de rente. Par ailleurs, les personnes indigentes, vulnérables ou démunies seront également bénéficiaires.

En gros, ces dernières années, il a été constaté, d'innombrables efforts pour l'amélioration du secteur de la santé. La construction d'infrastructures sanitaires en est un bel exemple.

Serge Folly

Commande publique :

L'ARMP vulgarise le code d'éthique et de déontologie le 10 décembre prochain

A l'occasion de la journée internationale de lutte contre la corruption, l'Autorité de régulation des marchés publics (ARMP) organise le jeudi 10 décembre prochain, une journée de vulgarisation du code d'éthique et de déontologie dans la commande publique à l'intention des acteurs intervenants dans le système des marchés publics.

Le Gouvernement togo-



Afar Morou Touré, DG de l'ARMP

lais a adopté l'année dernière le décret n°2019-097/PR du 08 juillet 2019

portant code d'éthique et de déontologie dans la commande publique, pour

moraliser les acteurs, renforcer la transparence et susciter une appropriation des règles de bonne conduite dans la gestion des marchés publics.

L'organisation de cette journée de vulgarisation marque le point de départ d'une sensibilisation qui va, à terme, toucher les acteurs de la commande publique sur l'ensemble du territoire national.

Kahf

Gratuité de la prise en charge de la femme enceinte au Togo :

Quand les actes accompagnent la parole sous Faure Gnassingbé

"(...) aujourd'hui, grâce à nos acquis, nous pouvons dire que dans notre pays, la prise en charge des femmes enceintes sera aussi gratuite", avait promis le candidat Faure Essozimna Gnassingbé en pleine campagne électorale, le 16 février 2020 à Mandouri dans le nord du Togo.

Ce n'était pas qu'une promesse électorale car la gra-

tuité des services de santé (césarienne, fistule obstétricale pour les femmes, soins pour les enfants de moins de 5 ans et les ARV...) fait partie des objectifs du Plan National de Développement (PND). C'est désormais effectif.

En conseil des ministres ce mercredi, la mise en place du programme de gratuité de la prise en charge de la femme enceinte au Togo a fait l'objet d'une

communication présentée par la ministre déléguée chargée de l'accès universel aux soins. Si l'objectif principal de ce programme est de réduire la mortalité maternelle et néonatale, les modalités et les contours de sa mise en œuvre sont désormais connus.

Cette gratuité attendue dans les prochains jours sera effective que dans les unités de soins périphériques.



Une femme enceinte

Litiges fonciers :

Que comprendre du différend qui oppose SCANTOGO et les propriétaires terriens ?

Suite de la page 3

propriétaires terriens. Environ 600 millions ont encore été payés au contrôle du recomptage qui avait été fait. La société a reconnu son erreur de vouloir satisfaire les exploitants à la veille de la rentrée scolaire.

Aujourd'hui, les litiges en cours auxquels fait face la société devant les tribunaux sont de 3 ordres. Un des litiges en cours, "lot 331", selon SCANTOGO, a déjà

été loué et indemnisé depuis 2013. Pour le directeur administratif, il n'y a pas, de la part des propriétaires terriens, une volonté de négocier. Par contre, la société est prête à tout mettre en œuvre pour tirer au clair cette affaire car, " SCANTOGO est un groupe respectable ".

Les tiraillements n'ont pas affecté les relations qu'à SCANTOGO avec la population de Tabligbo, " Les

relations avec la population de Tabligbo sont très bonnes, puisque nous sommes en train de refaire l'hôpital de Tabligbo, construire les écoles, les routes... ", a conclu M. ADOLEHOU-ME Jean.

Il est, sans doute, important de mentionner que SCANTOGO Mines est une filiale de Scancem International, membre de HeidelbergCement group.

Serge Folly

En outre, 04 catégories de prestations seront couvertes. Il s'agit de la planification familiale nécessaire pour les femmes, de la consultation prénatale (CPN), l'accouchement et enfin la césarienne dès que cela est nécessaire.

En clair, ce programme est une sorte de prise en charge complète de la femme enceinte jusqu'à l'accouchement. Nombreuses sont encore les femmes au Togo qui ne sont pas assurées. Et si elles n'ont pas les moyens, elles mettent leurs vies en

danger avec des accouchements clandestins. Ce ne sera plus le cas désormais. Car ce programme dont le coût de mise en œuvre est estimé à 7,140 milliards de FCFA pour l'année 2021 démarrera dans les plus brefs délais. Il "sera soutenu par une campagne active et renforcée de planning familial avec l'appui des agents de santé communautaire et l'implication des populations à la base afin d'inciter à l'espace-ment des naissances", a conclu le compte-rendu du conseil des ministres.



TOGOCOM LANCE AU TOGO LE 1ER RESEAU 5G D'AFRIQUE DE L'OUEST



Le 27 novembre 2020, à Lomé, TOGOCOM a activé son réseau commercial 5G pour offrir à ses clients des services Très Haut Débit grâce à la nouvelle génération de connectivité mobile. Propulsé par NOKIA, le réseau 5G est désormais opérationnel à Lomé.

La 5G, une disruption technologique majeure pour le Togo

Avec une plus grande capacité, des débits de transmission de données plus élevés, jusqu'à 100 fois plus rapide que la 4G et une latence extrêmement réduite, la 5G offrira une nouvelle expérience aux clients entreprises de TOGOCOM, et à termes, de nouvelles offres et services pour tous ses clients. Cette nouvelle génération de connectivité mobile permettra de redessiner le paysage technologique et entrepreneurial Togolais.

Une première en Afrique de l'Ouest

Le Togo est le 1er pays d'Afrique de l'Ouest et le 3ème pays africain à déployer cette technologie. La 5G de TOGOCOM, permettra d'accélérer le développement numérique et la transformation digitale pour soutenir la croissance économique du Togo et un meilleur accès pour chaque Togolais à l'éducation (cours virtuels à distance, apprentissage interactif) et à la santé (consultation en ligne, chirurgie robotisée ect.).

La 5G pour répondre aux objectifs du Plan National de Développement (PND)

L'engagement avait été pris, il y a 1 an le 6 novembre 2019, de faire du Togo le hub digital de la sous-région pour répondre aux objectifs du Plan National de Développement (PND) sur les volets économiques et sociaux et apporter à tous les Togolais des solutions innovantes pour un meilleur accès à l'éducation, la santé et aux services publics sur l'ensemble du territoire national.

Madame Cina LAWSON, Ministre de l'Économie numérique et de la Transformation Digitale, déclare:

“ La 5G va faciliter les usages innovants en permettant l'émergence de nouveaux services qui répondent aux besoins de divers secteurs de l'économie (énergie, santé, industrie, transport, etc.). En outre, l'objectif du Gouvernement est que la couverture mobile bénéficie à tous les Togolais. Il est donc important de s'assurer que le déploiement de cette technologie ne soit pas limité aux seules grandes villes mais qu'il contribue à une amélioration de la qualité de la couverture afin que toutes les localités du Togo puissent bénéficier de services 5G. ”

Paulin ALAZARD, Directeur Général de TOGOCOM, a également déclaré:

“ Nous sommes fiers d'avoir relevé le défi du lancement de la 5G en seulement un an conformément à notre feuille de route. Toutes les équipes de TOGOCOM, que je salue et félicite, se sont mobilisées autour de ce grand projet qui est un nouveau pas en avant pour le Togo. ”

Les équipes TOGOCOM mobilisées et engagées pour offrir un service de qualité aux Togolais

TOGOCOM est le leader du marché Togolais des télécommunications au service de l'ensemble des Togolais où qu'ils se trouvent sur le territoire national. Le Groupe est le fruit du regroupement, en 2017, des activités de Togo Télécom, l'opérateur historique national de la téléphonie fixe au Togo, et de Togo Cellulaire (Togocel), l'opérateur de téléphonie mobile.

A ce jour, les services 3G et 4G couvrent respectivement 96% et 65% de la population Togolaise et 4,5 millions d'abonnés (+9% sur un an) utilisent le réseau. L'ambition de TOGOCOM est de faire encore mieux avec un effort continu sur le déploiement du réseau et une amélioration de la qualité de services.



A propos de Togocom :

TOGOCOM est le leader du marché Togolais des télécommunications au service de l'ensemble des Togolais où qu'ils se trouvent sur le territoire national. Le Groupe est le fruit du regroupement, en 2017, des activités de Togo Télécom, l'opérateur historique national de la téléphonie fixe au Togo, et de Togo Cellulaire (Togocel), l'opérateur de téléphonie mobile.

TOGOCOM a pour ambition de devenir le champion de la qualité de service aux meilleurs standards internationaux notamment sur la couverture du réseau, la performance des débits internet, l'efficacité du service client, la proximité du réseau de distribution et la disponibilité des produits et des services.



A propos de Axian :

Axian est un groupe panafricain spécialisé dans 5 secteurs d'activité à fort potentiel de croissance: immobilier, télécoms, services financiers, énergie et innovation. Axian est présent dans 6 pays de l'océan indien et du continent africain et se positionne comme partenaire de la transformation socio-économique des pays dans lesquels il opère. Avec l'ensemble de nos 5000 collaborateurs audacieux et passionnés, nous nous assurons systématiquement de l'impact durable et positif de nos activités sur le quotidien de millions d'Africains, et ce au travers de l'ensemble de nos secteurs d'activité. Le Groupe Axian fait partie de l'Initiative Global Compact des Nations Unies et s'engage à intégrer ses 10 principes au cœur de ses stratégies et activités présentes et futures. En savoir plus sur Axian : www.axian-group.com

CONTACTS

Lionel Tsoto, Directeur de la Communication

+228 93 77 36 10

lionel.tsoto@togocom.tg

ImPlace de la Réconciliation - Quartier Alchanta - BP 333 Lomé - Togo

www.togocom.tg



TOGOCOM LANCE AU TOGO LE 1^{ER} RÉSEAU 5G D'AFRIQUE DE L'OUEST



TOGOCOM CHANGE POUR VOUS

@togocom.tg | @togocom_tg | Service Client : 888 | 119 | togocom.tg | togocel.tg | togotelecom.tg
7 jours/7 de 7h à 21h

Revue n° 0000/0000000000000000

L'ÉVEIL
de la nation

Siège :
Qr Adidoadin, non
loin de Jess Coiffure
Té : 22 32 85 95

**Fondateur et
Directeur de Publication :**
Soma T. DJOBO
(00228) 90 03 17 74

Rédaction :
Biva KPELAFIA
Moudjib FALANA
Kahf DJOBO
Secrétariat :
Takira AGBERE

Imprimerie :
DIRECT PRINT
Tirage :
2.500 exemplaires